

Extrait du Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Saint-Épiphanie,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANIE** (Municipalité), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité n'a pas été en mesure d'évaluer si un montant aurait dû être comptabilisé en passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023. De ce fait, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats afin de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les montants à comptabiliser comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice considéré, en raison des incidences éventuelles de cette limitation sur l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

MALLETTE S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés
Saint-Pascal, Québec, 30 avril 2025
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A144432

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	1 465 849	1 477 712			1 477 712	1 283 147
Compensations tenant lieu de taxes	2	22 396	23 663			23 663	21 169
Quotes-parts	3						
Transferts	4	638 260	628 825			628 825	481 131
Services rendus	5	195 387	212 962			212 962	197 275
Imposition de droits	6	17 550	29 023			29 023	33 947
Amendes et pénalités	7	3 000	2 811			2 811	2 294
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	10 050	14 903			14 903	15 868
Autres revenus	10	75 762	60 668			60 668	88 364
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	2 428 254	2 450 567			2 450 567	2 123 195
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	254 714	98 415			98 415	2 733 277
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17		57 383			57 383	16 390
Autres	18		24 360			24 360	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	254 714	180 158			180 158	2 749 667
	22	2 682 968	2 630 725			2 630 725	4 872 862
Charges							
Administration générale	23	454 143	428 963	17 486		446 449	422 752
Sécurité publique	24	219 406	211 271	56 506		267 777	251 580
Transport	25	859 105	817 863	325 666		1 143 529	1 040 308
Hygiène du milieu	26	296 939	274 342	102 896		377 238	441 064
Santé et bien-être	27	5 000	320			320	
Aménagement, urbanisme et développement	28	55 716	38 353	1 372		39 725	43 616
Loisirs et culture	29	208 425	187 905	79 524		267 429	233 481
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	251 660	241 425			241 425	121 185
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	721 975	583 450	(583 450)			
	34	3 072 369	2 783 892			2 783 892	2 553 986
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(389 401)	(153 167)			(153 167)	2 318 876

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(389 401)	(153 167)	2 318 876
Moins : revenus d'investissement	2 (254 714)(180 158)(2 749 667)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(644 115)	(333 325)	(430 791)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	721 975	583 450	637 579
Produit de cession	5		4 075	
(Gain) perte sur cession	6		7 156	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	721 975	594 681	637 579
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (61 158)(243 668)(77 544)
	18	(61 158)	(243 668)	(77 544)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (5 600)(10 781)(45 812)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	22 662		19 176
Excédent de fonctionnement affecté	21			312
Réserves financières et fonds réservés	22	(33 764)	(33 879)	(14 665)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(16 702)	(44 660)	(40 989)
	26	644 115	306 353	519 046
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		(26 972)	88 255

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	180 158	2 749 667
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(4 437)	(2 653)
Sécurité publique	3	(19 058)	(23 557)
Transport	4	(112 667)	(2 685 462)
Hygiène du milieu	5	(45 921)	(74 531)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()
Loisirs et culture	8	(124 376)	(658 437)
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(306 459)	(3 444 640)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		565 038
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	10 781	45 812
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	39 490	72 325
Excédent de fonctionnement affecté	17	58 848	1 651
Réserves financières et fonds réservés	18	17 182	10 147
	19	126 301	129 935
	20	(180 158)	(2 749 667)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	232 366	304 107
Excédent de fonctionnement affecté	2	83 590	133 160
Réserves financières et fonds réservés	3	120 328	107 630
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	9 770 785	9 815 339
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	10 207 069	10 360 236
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	232 366	304 107
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	232 366	304 107
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget 2024	12.1		96 305
▪ Schéma d'aménagement	12.2	19 524	15 750
▪ Inspection entretien claytons	12.3		3 000
▪ Borne sèche	12.4	12 694	14 193
▪ Budget 2023	12.5		3 912
▪ Travaux d'ingénierie 2e rang Est	12.6	14 585	
▪ Planification stratégique élus	12.7	15 000	
▪ Serveur	12.8	4 000	
▪ Autres	12.9	17 787	
	13	83 590	133 160
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	83 590	133 160

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	203 349	385 045
Débiteurs (note 5)	2	4 290 460	4 842 278
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	4 493 809	5 227 323
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	250	534 431
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	251 524	271 130
Revenus reportés (note 11)	12	161 072	145 566
Dette à long terme (note 12)	13	4 944 864	5 303 155
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	5 357 710	6 254 282
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(863 901)	(1 026 959)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	10 980 151	11 268 373
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	28 459	42 731
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	62 360	76 091
	23	11 070 970	11 387 195
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	10 207 069	10 360 236
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	10 207 069	10 360 236
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	10 207 069	10 360 236
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.